

COMMISSION DE L'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Séance du 02 Juin 2013

Etaient Présents Messieurs :

AZZOUZ Youcef - MEROUANE Mohamed - BENHELLAL Amor

Ordre du Jour :

- Homologation des Résultats.
- Résultats R.I - R.II.
- Traitement/Affaire.

HOMOLOGATION DE LA 32 EME JOURNEE R.I

USS /IRBB	03/00	ASCO / ASBM	00/01
IRA / WRH	02/02	NRBM / CRBKH	00/02
JMCL / JSSB	00/01	CSJCI / OM	01/00
CRBT / IRBN'Z	02/00	HBG / IRBL	01/00
CRBD / IRBT	03/00 P/P		

RESULTATS DE LA 33 EME JOURNEE R.I

IRBB / IRBN'Z	02/01	ASBM / HBG	05/00
IRA / USS	00/01	WRH / JMCL	05/03
CRBKH / ASCO	N / J	OM / NRBM	01/01
JSSB / CRBD	02/01	IRBL / CRBT	01/01
IRBT / CSJCI	00/03 P/P		

RESULTATS MATCH RETARD DE LA 26 EME JOURNEE R.II « A »

IRBAB / MCM	01/00	CMSA / JSKO	00/03
-------------	-------	-------------	-------

TRAITEMENT / AFFAIRE

Affaire 064/Match : C.R.B. Ksar Hirane / A.S.C.Ouargla Seniors du 31 Mai 2013.

-Vu la Feuille de Match.

-Vu le Rapport de l'Arbitre.

-Vu le Rapport du Club C.R.B.Ksar Hirane.

-Attendu que le club C.R.B.Ksar Hirane ainsi que les officiels était présents au lieu et a l'heure de la rencontre.

-Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu suite a l'absence du club A.S.C.Ouargla.

**En application de l'article 61 du Règlement du Championnat de Football « Amateur » des
Divisions Régionale Une et Deux la Commission décide :**

***Match perdu par Forfait au club A.S.C.Ouargla pour en attribuer le gain au club
CRB Ksar Hirane qui marque Trois (03) Points et Trois (03) Buts.**

***Défalcation de Six (06) Points au club A.S.C.Ouargla (Phase Retour).**

***Amende de Trente Mille 30.000 DA pour le club A.S.C.Ouargla payable dans un délai de
01 Mois A/C de la date de la notification de décision.**

LE SECRETAIRE

LE PRESIDENT

Mohamed MEROUANE

Youcef AZZOUZ